

ENTERPRIZE 2010 – Laudatio

Projet : Crescenda, Gründungszentrum für Migrantinnen
Auteur : Madame Béatrice Speiser, Bâle

Laudatio : *Alain Garnier, président de la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle – CSFP*

« *Ma petite entreprise ne connaît pas la crise* » Ce titre d'une chanson populaire française traduit l'importance accordée par notre société à l'initiative privée et à l'esprit d'entreprise. Le jury Enterprize 2010 a été particulièrement sensible à la dimension sociale et culturelle du projet Crescenda porté par sa présidente Béatrice Speiser.

Parmi les immigrants que nous accueillons en Suisse, il se trouve de nombreuses femmes dont les compétences professionnelles et sociales méritent d'être mises en valeur, notamment par la création de micro-entreprises. Le projet Crescenda, créé en 2005, cherche à soutenir les femmes immigrées dans leur démarche d'autonomie au travers de la réalisation d'une petite entreprise. Ce sont ainsi plus de 50 immigrées qui ont pu bénéficier de ce cadre de formation. 30 d'entre elles ont effectivement réalisé leur projet, ce qui constitue un taux de succès plus qu'honorable.

La philosophie du projet Crescenda se veut essentiellement positive en ceci qu'elle se base sur les compétences des candidates plus que sur leurs déficits. Les seules exigences pour accéder à ce programme sont d'être en ordre avec ses papiers, de maîtriser suffisamment bien la langue allemande et, bien sûr, d'avoir une idée de l'entreprise à créer.

La première phase du programme est un cours préparatoire lors duquel les participantes sont appelées à faire le bilan de leurs motivations et de leurs compétences. Il s'en suit un ou plusieurs entretiens individuels lors desquels le projet de formation est précisé. Le cours d'initiation à la création d'entreprise est lui-même composé de modules adaptés aux projets des candidates. Ce cours aboutit à une présentation d'un travail personnel de diplôme. Après cette ultime phase de formation, Crescenda assure 2 ans et demi de coaching individuel devant aboutir in fine à une micro-entreprise viable et rentable. Le cas échéant, et si nécessaire, Crescenda continue à organiser des cours de perfectionnement à l'intention des femmes qui en expriment le besoin.

Le jury Enterprize 2010 a été particulièrement séduit par la clarté de l'objectif du projet et l'adéquation des moyens mis en œuvre pour l'atteindre. L'identification du besoin de formation répond parfaitement à l'objectif d'intégration économique de la population migrante concernée. Pour ma part, je tiens à féliciter chaleureusement Mme Béatrice Speiser et ses collègues pour le magnifique travail qu'ils ont réalisés au travers du projet Crescenda. Je suis convaincu que ce modèle de formation intégrative et de coaching pourrait être implémenté dans d'autres cantons.

Pour conclure, et en réitérant mon admiration pour le travail accompli, je souhaite au projet Crescenda et à ceux et celles qui le portent un avenir plein de succès.

Lausanne, le 21 septembre 2010